Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 27 Dhoulhajja 1445
3 Juillet 2024

N° 77

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1716**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1716**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1718**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1721**
Homologation de résolutions **1721**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1722**
Convocations
Sociétés anonymes **1722**
Divers
Avis au public **1726**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire locale

Dénomination sociale de la société à constituer : Société communautaire locale EL HANA.

Type de la société : Locale.

Capital à restituer : 10 000 (dix mille) dinars tunisiens.

Siège social : Rue Hédi Chaker immeuble Baccouche 2 Jebeniena

Objet de la société : la société exerce des activités agricoles : creuser et construction d'un puit pour irrigation de 280 hectares

Durée de la société : 99 ans avec prolongation.

Date et lieu de dépôt du projet de modèle de statuts : 9 mai 2024 auprès du tribunal de première instance de Sfax sous n°08/24

Nombre d'action à souscrire, la valeur en numéraire et le montant demandé : 100 actions contre 10000 dinars

Valeur de l'action : 100 dinars pour chaque action.

Condition de réparation de surplus et d'épargnes : en cas de réalisation de bénéfices par la société populaire dans une année d'exercice

Réserver 15% en titre d'épargne légale jusqu'à l'obtention de 50% du Capital de la société populaire.

Réserver 20% pour la réalisation des activités sociales, culturelles, environnementale et sportives.

Répartition des dividendes ou de surplus dans la limite de 35% contre une décision de l'assemblée générale.

Le reste sera réinvesti dans la promotion de la société.

Dénomination de l'agence bancaire où sera déposer le montant de souscription : ZAYTOUNA bank agence jebeniana

Délais de souscription : du 1 juillet 2024 au 31 juillet 2024

Modalité et lieu de convocation à l'assemblée constitutive :

Après souscription totale, l'assemblée générale constitutive sera convoquée par la publication d'un avis au journal officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, et par l'affichage de la convocation au siège de la délégation de Jbeniena.

Les personnes souhaitant participer à la constitution de la société devront présenter leur candidature aux fondateurs de la société et au lieu désigné par eux à cet effet en complétant un document de participation mis à la disposition des fondateurs après avoir pris connaissance du projet de statuts de la société.

- Mnassri Marwa demeurant à aouled mnasser Téléphone 92856004

- Bassem Mnasser demeurant à hwayda Téléphone 27129551.

2024X00844SODB1

Constitution d'une société communautaire locale

Dénomination sociale de la société à constituer : Société populaire locale ANNAJEH.

Type de la société : Locale.

Capital à restituer : 10000 (dix mille) dinars tunisiens.

Siège social : Rue Hédi Chaker immeuble Baccouche 2 Jebeniena

Objet de la société : la société exerce des activités agricoles, élévation de vaches laitières et construction d'une usine laitière à la zone de 2030.

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de modèle de statuts : 15 mai 2024 auprès du tribunal de première instance de Sfax sous n°10/24

Nombre d'action à souscrire, la valeur en numéraire et le montant demandé : 100 actions contre 10000 dinars

Valeur de l'action : 100 dinars pour chaque action

Condition de réparation de surplus et d'épargnes : en cas de réalisation de bénéfices par la société populaire dans une année d'exercice

Réserver 15% en titre d'épargne légale jusqu'à l'obtention de 50% du Capital de la société populaire.

Réserver 20% pour la réalisation des activités sociales, culturelles, environnementale et sportives.

Répartition des dividendes ou de surplus dans la limite de 35% contre une décision de l'assemblée générale.

Le reste sera réinvesti dans la promotion de la société.

Dénomination de l'agence bancaire où sera déposer le montant de souscription : Zaytouna Bank agence Jebeniana

Délais de souscription : du 1 juillet 2024 au 31 juillet 2024

Modalité et lieu de convocation à l'assemblée constitutive;

Après souscription totale, l'assemblée générale constitutive sera convoquée par la publication d'un avis au journal officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, et par l'affichage de la Convocation au siège de la délégation de Jbeniena**.**

Les personnes souhaitant participer à la constitution de la société devront présenter leur candidature aux fondateurs de la société et au lieu désigné par eux à cet effet en complétant un document de participation mis à la disposition des fondateurs après avoir pris connaissance du projet de statuts de la société.

- Ines Zayen demeurant à hazeg

- Zorrig Rania demeurant à hazeg

- Sihem Lasmar demeurant à hazeg

- Radhia Issa demeurant à aouled mnasser

- Amani Ellier demeurant à hazeg

- Warda Ben Salem demeurant à hazeg

- Ibtihel Ben Said demeurant à hazeg.

2024X00845SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE AIR FRANCE S.A.N

DELEGATION LOCALE TUNISIE

Rue du Lac Windermere, l'immeuble Emeraude Palace, les Berges du Lac 1053 La Marsa - Tunis

Identifiant unique : 0013106D

Suivant pouvoir de représentation du 26 septembre 2022, enregistrée à la

recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau, Tunis, le 21 novembre 2022, sous le n°22805232, quittance n°8159, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 29/11/2022 sous le n°2022146402, publié au B.O.R.N.E n°273 du 18/12/2022, il a été décidé la nomination de Mr Nicolas FOUQUET en qualité de Directeur Régional Afrique du nord et Sahel pour le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Mauritanie, Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, doté des pouvoirs nécessaires pour gérer et agir au nom de la représentation de la société AIR FRANCE en Tunisie.

2024T00637SANB2

Renouvellement de la nomination du Président du Conseil d'Administration

Société de Promotion Immobilière «EL MADINA»

S.A au capital de 900.000 dinars

36, Boulevard Hédi Nouira Résidence Ghassen - 2037 Cité Ennasr II - Ariana

Identifiant unique : 0024515 C

Identification fiscale : 024515/C/P/M/000

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société de Promotion Immobilière El MADINA tenue le lundi 20.5.2024 à 11 heures, au siège social de la Banque Nationale Agricole sis au 5, Rue de Syrie - Tunis, enregistré le 6.6.2024 à la Recette des Finances El Menzah IV, sous le numéro 24704555, quittance n°087827 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 11.6.2024 sous le n°202468773, il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement de la nomination de Mr. Ahmed Ben Moulehem, en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société pour une période de trois ans à compter de l'exercice 2024 avec les mêmes pouvoirs et émoluments que ceux décidés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1er octobre 2020.

2024R01737SANB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes et désignation d'un commissaire aux comptes

Société de Promotion Immobilière «EL MADINA»

S.A. au capital de 900.000 dinars

36, Boulevard Hédi Nouira Résidence Ghassen - 2037 Cité Ennasr II - Ariana

Identifiant unique : 0024515 C

Identification fiscale : 024515/C/P/M/000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Promotion Immobilière El MADINA tenue le lundi 20.5.2024 à 10 heures, au siège social de la Banque Nationale Agricole sis au 5, Rue de Syrie - Tunis, enregistré le 6.6.2024 à la Recette des Finances El Menzah 6, sous le numéro 24704556 - quittance n°087835 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 11.6.2024 sous le n°202468773, il a été décidé ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat du Cabinet «SAMIR LABIDI», représenté par Mr. Samir Labidi pour une période de trois ans couvrant les exercices 2024-2025-2026.

- La désignation du Cabinet ICCA représenté par Mr. Anis Smaoui pour une période de 3 ans couvrant les exercices 2024-2025-2026.

Leurs mandats prendront fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2026.

2024R01738SANB2

Notice d'information

Augmentation de Capital

Société : METHANIA INDUSTRIES SA

Capital social : 5 892 870 DT

Siège social : 15 Rue des entrepreneurs Charguia 2

M.F : 1543322R/A/M/000

(Conformément à l'article 164 du code de société commerciale)

Dénomination : METHANIA INDUSTRIES

Forme juridique : SA

Objet social : Fabrication d'équipements mécaniques.

Durée : 99 ans

Dépôt : Une copie du procès-verbal de l'AGE du 14 juin 2024 au Registre National des Entreprises 28/6/2024 sous le n°AC03882024.

Montant de l'augmentation : 1200000 DT

Nombre d'actions à souscrire : 120 000 actions de 10 dinars chacune (majorée d'une prime d'émission totale de 3000 000 DT) intégralement libérées en numéraire :

- 120 000 actions à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et réservés au FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1

- Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Versement des fonds : compte 20 022 222230 102045008, ouvert auprès de la Banque BTK agence Manzeh 9

- Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit de FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 à hauteur de 120 000 actions.

2024401692SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

COMPAGNIE TUNISIENNE D'ENTREPRISES «CTE»

SARL au capital de 360.000DT

Siège social : Centre Marsa Mall - bureau 1.6 route de la Marsa GP9 Sidi Daoued La Marsa

Identifiant unique : 1328990X

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 Février 2024 enregistré à la recette des finances la Marsa le 29 Février 2024 sous le n°24501501 Q. n°33463 et dont un exemplaire a été déposé au RNE le 4 juin 2024 dossier n°202466642 l'assemblée a décidé :

1. Le changement de la forme juridique de la société pour devenir SARL au lieu de SA ;

2. La Démission du Président du Conseil, du Directeur Général et des Administrateurs ;

3. La Mise à jour des statuts de la société avec la nouvelle forme

4. La Nomination de Mr Pascal Bauwens, gérant de la société pour une période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2026.

5. Le Transfert du siège social de la société au B. N° F, sis au 2ème étage de l'immeuble N°3, Lot Ahmed Gharbi Avenue Habib Bourguiba, Ain Zaghouan.

2024401693SRLB2

Société Construction Management Tunisie (CMT)

SARL au capital de 1.020.000DT

Siège social : B. N° F, sis au 2ème étage de l'immeuble N°3, Lot Ahmed Gharbi

Av. H. Bourguiba, Ain Zaghouan

Identifiant unique : N°1103784X

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 Février 2024 enregistré à la recette des finances la Marsa le 29 Février 2024 sous le n°24501502 Q. n°33471 et dont un exemplaire a été déposé au RNE le 4 juin 2024 dossier n°202466645 l'assemblée a décidé :

1. Le changement de la forme juridique de la société pour devenir SARL au lieu de SA ;

2. La démission du Président du Conseil, du Directeur Général et des Administrateurs ;

3. La mise à jour des statuts de la société sous sa nouvelle forme

4. La nomination de Mr Pascal Bauwens, gérant de la société pour une période de 3 ans expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2026.

5. Le transfert du siège social de la société au Bureau N° F, sis au 2ème étage de l'immeuble N°3, Lot Ahmed Gharbi Avenue Habib Bourguiba, Ain Zaghouan.

2024401694SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la Recette des Finances El Mornaguia, le 26/6/2024 Reçu n°M039390 n° d'enregistrement 24201208 Mr Seifeddine Troudi, CIN n°09181569 a vendu la totalité du Fonds de commerce, vente de volailles et de ses dérivés sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°35 El Mornaguia Manouba à Mr Elyes Chaabani, CIN n°14357027.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse à l'Avenue Habib Bourguiba N°35 El Mornaguia Manouba et ce à l'expiration des 20 jours de la publication de la présente annonce.

La présente annonce a été publiée au journal le Quotidien du 29/6/2024.

2024T00636FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté du 22/4/2024 enregistré à la recette des finances de Sidi Hcine en date du 24/4/2024 sous le n°24201756 quittance n°M052115 Mme Ahlem Bent Hamouda Sassi a vendu à Mr Houssem Eddine Ben Abdelkader Hamrouni tout le fonds de commerce exploité pour vente des fruits secs sis à 250 rue 4267 El Agba Supérieur El Hrairia 2087 Tunis.

Toute opposition sera déposée chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 26/6/2024.

2024T00638FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé fait par Maître Sabri Khdhiri, daté du 7 mai 2024 à Menzel Bourguiba enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba, le 10 mai 2024 (quittance n°M042523 enregistrement n°24201198), Zakia Sellini a vendu à Mohamed Amine Jaouni la totalité du fonds de commerce affecté pour lavage et vente d'accessoires et entretien voiture, exploité à rue 9 Avril Tinja.

Toute opposition doit être faite auprès du rédacteur du contrat au numéro 1 Rue Hédi Saidi 2ème étage - bureau 7, Menzel Bourguiba, et ce dans les délais de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

La vente a été publiée au journal «Al Chourouk» à la date du 28 juin 2024.

2024T00639FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à Hammamet le 7/6/2024 sous n°24203394 reçu n°M094262, M Tarek Mansour titulaire de la CIN 09874355 a vendu pour son compte et le compte de sa mère Selma Allala titulaire de la CIN 06326075 et sa sœur Siraj Mansour titulaire de la CIN 09825170 à M Fayçal Gharsallaoui titulaire de la CIN 06283180, le fonds de commerce exploité en tant que restaurant ; sis à l'avenue des Nations Unies.

Les oppositions doivent être adressées au cabinet du maître Trabelsi Hayet sis à l'avenue Habib Bourguiba immeuble Mehrez Attia Hammamet, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Une annonce a été publiée au journal Echourouk dans son numéro du 20/6/2024.

2024T00640FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à Hammamet le 4/4/2024 sous n°24201990 reçu n°M056142, Mme Turki Naziha titulaire de la CIN 01736886 a vendu à Mme Badr El Boudour Saadaoui titulaire de la CIN n°09767215, le fonds de commerce exploité dans la vente des fruits secs; sis à rue Habib Thameur Hammamet.

Les oppositions doivent être adressées à l'adresse du vendeur à la rue Habib Thameur Hammamet, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Une annonce a été publiée au journal Echourouk dans son numéro du 16/4/2024.

2024T00641FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 18/6/2024 enregistré à la recette des finances à Dar Chaabène Nabeul le 19/6/2024 sous enregistrement n°24201780, quittance n°M038821, Ahmed Ben Jalel Boumaiza / C.I.N n°09759449 M.F et R.N.E 1623219/P, a vendu à Mr Ibrahim Ben Habib Aounallah C.I.N n° 09832040, l'intégralité du fonds de commerce (Salon de thé El ZITOUNA) avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local situé à l'avenue Abdallah Ben Farhat Dar Chaabène Fehri Nabeul RNE 1623219/P, d'un prix global de Trente Mille dinars (30.000.000).

Toute opposition doit être adressée au cabinet de Maître Achraf Aounallah, avocat sis au 9 rue du théâtre Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Un extrait a été publié aux journaux quotidiens "La Presse et Elsahafa" du 21/6/2024.

2024R01734FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé du 21/5/2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet enregistrement sous numéro 24203292 et quittance n°M092710 daté le 01/6/2024 Mme Malek Bouasker a vendu à Mme Ahlem Otay tout le fonds de commerce «Cce Fripe» situé à l'av 28 Rue des Jasmins 8050 Hammamet. Les oppositions sont acceptées, dans le délai de 20 jours, chez l'avocat maître Hasen Ben Aicha sis à la Rue colonelle Imm Dimmassi 1er étage bureau n° 5 Hammamet.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 27 Juin 2024.

2024R01735FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la Recette des Finances Radés le 13/6/2024 (Quittance n°M043442 Enregistrement n°24201795) STE LABAYA DISTRIBUTION a vendu à Mme Marwa ben Romdanne la totalité du fonds de commerce «usage commercial» sis 125 Av Habib Bourguiba, Radés, avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions doivent parvenir au domicile de Mr Mohamed Lassed Guarieni résidence El Kayzourana app 103 Jardin de Carthage Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux Journaux Le Quotidien et Echourouk le 23/6/2024.

2024R01736FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, en date du 22/6/2024 enregistré à la R des F d'Hammamet, le 24/6/2024 n° de quittance M100148 N° d'enregistrement 24203667 Monsieur Kabil B Arbi Souissi titulaire de la CIN n° 06290351 a vendu à Monsieur Slim Ben Mohamed Bahri titulaire de la CIN n°01830013 la totalité du fonds de commerce, sis à l'avenue Taieb El Azzabi Hammamet et dont l'activité est FAST FOOD.

Les oppositions doivent être effectuées dans les délais légaux entre les mains de l'acquéreur Mr Slim Bahri, av Taieb El Azzabi Hammamet.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 26/6/2024.

2024R01744FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 25 Juin 2024 et enregistré à la recette des finances Avenue de L'indépendance Bardo, Tunis le 25/6/2024 (Reçu n°M060136) enregistrement (N°24204241) Monsieur Ali Ben Abdallah Ben Ali ALSOULI (C.I.N n°00478429) - Identifiant Unique : 778161L a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Fayçal Ben Beji Ben Hédi AL-RIFAI (C.I.N n°04763955) exploité «Vente de Viande et de Dérivés» (BOUCHERIE) situé au 74 Rue Orange Bardo Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au bureau du rédacteur de ce contrat Maître Mohsen TAGA Avocat Auprès de la cour de cassation situé au 41 Avenue Beb MENARA - 1008 - Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 29-6-2024.

2024R01749FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 21/6/2024, enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 25/6/2024, (reçu n°M101279, enregistrement n°24203698) la Sté LIS NEGOCE - SARL - identifiant unique 1433510G, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au rez-de-chaussée du bâtiment sis à l'Avenue des Nations Unies Hammamet, destiné à la vente de produits divers par détails à Messieurs Mehdi Ben Mohamed ben Soyeh CHAIEB titulaire de la CIN 08717628 et Mohamed Amine Ben Habib ben Ahmed HELAOUI titulaire de la CIN 11812119.

Les oppositions s'effectuent chez Maître Belkacem M'dimagh avocat à la cour de cassation de la Société Professionnelle Unie d'Avocats sis au 66 rue Victor Hugo Trocadéro Sousse dans le délai de vingt jours à partir de l'insertion de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de déchéance.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 29/6/2024.

2024S00856FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 27/6/2024, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 27/6/2024 sous n°24205951 quittance n°M063629. La Société El Amen de vente des produits alimentaires (MF : 1557054N), représentée par Mr Tarek Nouni, titulaire de la CIN n°08216970 a vendu et cédé à Mr Ridha Boualagui, titulaire de la CIN n°08247816 et à Mr Chiheb Eddine Boualagui, titulaire de la CIN n°12674049 et à Mr Houssème Bouallagui, CIN n°12680856, représenté par son Mr Ridha Bouallagui CIN n°08247816 par procuration signée le 8/5/2024, la totalité du fonds de commerce du local destiné Magasin vente produit alimentaire, avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue 18 Janvier - Kasserine. Les oppositions se font entre les mains des acheteurs au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 29/6/2024.

2024S00858FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/6/2024 enregistré à la recette des finances Kalaa Kebira le 24/6/2024 quittance n°M046089 Mr Mohamed Ali Youssef titulaire de la CIN n°08449685 a vendu à Mr Hédi Hamrita titulaire de la CIN n°02961725 tout le fonds de commerce exploité dans le local sis à la rue Hédi Chaker Kalaa Kebira Sousse pour le commerce des volailles et dérivés.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans les délais légaux entre les mains de Maître Mohamed Barhoumi Avocat à la cour de cassation à son étude sise à la Rue 22 Janvier 1952 Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 27/6/2024.

2024S00860FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 4/6/2024 et enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 26/06/2024 (quittance n°M044555 - enregistrement n°06186415), Mme Salwa Rhimi Ep Slim Bouguerra (résidence Moncef Naouar, Appt 5-1-B Hammam Sousse - CIN 07616299) a vendu le fonds de commerce exploité dans le local sis au 59 avenue Ahmed Tawfik Madani Khezama Ouest Sousse (prêt à porter) au profit de Mme Houda Yahya Ep Med Chtioui (38 avenue rabat, Sousse - CIN 06186415), les oppositions seront faites au cabinet de Me Ahmed Sboui (M.F : 000/P/A/1010156J) situé à l'avenue Taher Sfar, Sousse et ce dans le délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» du 29/6/2024.

2024S00861FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 16/4/2024, rédiger par le maître Ahmed Mbarki, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 02/5/2024 sous n°24203541 quittance n°M046261. Mr Abdelhakim NSIRI, titulaire de la CIN n°04203549 délivrée le 20/4/2006 a vendu et cédé à Mr Aous Ben Abdelhakim NSIRI, titulaire de la CIN n°12616665 délivrée le 30/6/2022, la totalité du fonds de commerce du local destiné Pharmacie, avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Al Houssaien Zarrouk-Cité Ennour Kasserine. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk Le Quotidien du 29/6/2024.

2024S00862FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 18 et 19 juin 2024 enregistré à la recette des finances de Habib Bourguiba, Sfax, le 21-6-2024 sous le n°24203485, les héritiers de Mounir Triki : sa veuve Feiza Baklouti et ses filles Rihab et Rabeb domiciliées à rue Chaker n°159 bis, el Ain, Sfax, ont vendu à Feriel Loulou domiciliée à la Rue Ennour, n°21, Chihia, Sfax, la totalité du fonds de commerce situé à la route Menzel Chaker km 6, Sfax, exploité comme Pharmacie de vente en détail catégorie «A».

Les oppositions doivent être adressées au cabinet de Maître Ismail Ben Messaoud, sis à 3, rue Patrice Lumumba, immeuble Sfax city, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Al-Chourouk le 26-6-2024.

2024X00842FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax en date du 24/6/2024 Quittance n°M070298 enregistrement n°24202662, Mme Aida TARCHOUNA CIN n°08867841 a cédé à la Société RAYHANA MEDICALE immatriculée au RNE sous n°1817021B la totalité du Fonds de commerce avec tous ses éléments sis au 25 complexe immobilier Arwika Sfax exploité dans toutes activités commerciales.

Toute opposition doit être formée dans un délai de 20 jours à l'adresse de la vendeuse sise à la route Mahdia km 4 Sfax et à l'adresse du fonds de commerce indiquée à partir de l'insertion de la présente publication au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce est publiée au journal Assabah du 28/6/2024.

2024X00843FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P en date du 19/6/2024 enregistré à la recette des finances Route El Ain Sfax en date du 20/6/2024, sous le numéro 24202591

quittance n°M042163, la société TELECOMMUNICATION BUSINESS CENTRE (TBC), M.F n°1333666W, a vendu à la société Mguidich Business Centre, M.F n°1850833Y, la totalité du fonds de commerce ainsi que le droit de bail né de la location du local sis à la route El Ain km 5 Sfax destiné à un centre de service de télécommunication relié au contrat de franchise avec la société OOREDOO.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente à l'adresse du fonds de commerce indiqué ci-dessus.

Cet avis a été publié aux quotidiens Essabeh et Le Temps en date du 27/6/2024.

2024X00848FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mle Fiscal : 729413P

Affiliation CNSS : 140538-82

Identifiant unique : 1247841j

Suivant acte sous seing privé du 14/12/2023 enregistré à la Recette des Finances de Mornag, le 24/6/2024 reçu n°M04911116 enregistrement n°24201488 Monsieur Tarek Ben Mohamed Ben Hassen Mahmoudi vend à Monsieur Lotfi Ben Mohamed Ben Saleh Dhiaf la totalité du fonds de commerce correspondant à un café type 1 appelé CAFE ROYAL sis au rez-de-chaussée de l'immeuble n°35 Avenue Habib Bourguiba Mornag avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se feront au cabinet de Maître Faten Hamidi, Avocat à la Cour de Cassation de Tunis sis 59 Rue Jean Jaurès Tunis dans les vingt jours qui suivent l'insertion de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 27/6/2024.

2024401688FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 13/6/2024 enregistré à la Recette des finances Fouchena le 20/6/2024, quittance n°M068037 enregistré sous le n°24202731.

Mr Ibrahim ben Saad ben Ibrahim el Fani, a vendu à Mr Farid ben Mnaouer ben Salah Chalbi, la totalité du fonds de commerce utilisé comme café de classe «1» situé à la rue d'Algérie résidence Aridha 2082 Fouchena Ben Arous avec tous ses éléments moraux et matériels.

Les oppositions doivent parvenir dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de la présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse du Café ci-dessus.

Cette annonce a été publiée au journal Le temps le 29/7/2024.

2024401695FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10/6/2024 enregistré à la recette des finances de Mourouj en date du 20/6/2024 quittance n°M055967 enregistrement n°24203304 madame Amel Sahli a vendu le fonds de commerce exploité pour jardin d'enfants, sis au n°01 Rue Yaman Mourouj 3, gouvernorat de Ben Arous, à M. Kawther Korbi.

Les oppositions se feront entre les mains de la rédactrice de l'acte société d'avocats Derbeli Frères sise au 10 rue de Palestine Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Achourouk» en date du 21/6/2024.

2024401696FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé à la municipalité d'Hammam Sousse le 17/3/2022 ; enregistré le 01/4/2022 à la recette des finances avenue Victor Hugo Sousse sous le numéro 22300992 ; reçu n°M025079 ; la Société "Espace Dar Soltan" au nom de son gérant Saiid Berrahal a loué à Kamel ben Ahmed Bousaed; la totalité du fonds de commerce lui revenant qui est exploité pour le commerce (Salon de Thé) ; situé au premier étage à l'espace touristique et loisir nommé "GALERIA" Avenue 14 janvier khzema Sousse; Non enregistré au RNE ; avec tous ses éléments corporels et incorporels et les oppositions seront faites chez l'acheteur à la même adresse du local sujet de vente; dans le délai de 20 jours à partir de la date de cette publication; un extrait du contrat de vente a été publié au journal Echourouk le 20/6/2024.

2024S00853FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndicat résidentiel

Conformément au procès-verbal de l'assemblée en date du 27 février, enregistré à la recette des finances le 14 juin 2024, sous le numéro 80547, numéro M080547, il a été convenu de constituer le corps du Syndicat des Propriétaires de Résidence «Golf 1», sis au 13 Avenue Haut Chotrana 2, Sokra - Gouvernorat de l'Ariana, et composé des membres suivants :

Membres :

Samir Hamaidi, président du Syndicat des propriétaires de la résidence Golf 1.

Mohammad Al-Aziz Al-Akrami, trésorier du syndicat.

2024R01751APSF1

Homologation de résolutions

Election du nouveau bureau du syndic des propriétaires de la Résidence Ezzayatine, Raoued Plage

A l'issu de l'assemblée générale élective tenue le 11 février 2024, enregistré à la recette des Contrats

Judiciaires d'Ariana le 13 mars 2024, sous le numéro 10221, numéro d'enregistrement 892. Un nouveau bureau du syndicat a été élu, et les membres sont comme suit :

- Dhouha Tlig : Présidente

- Lassad Saker : Secrétaire général

- Tarak Baouab : Trésorier

- Mejda Remadi : Vice-présidente.

2024R01743APSF2

Union Tunisienne de Taxi Individuel

Adresse : 50 Rue Montauban Ouardia 1 Tunis

IU : 1518823P

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale en date du 21 Avril 2024 et enregistré à la Trésorerie de Sidi Bachir le 17 Mai 2024, sous le numéro 24701066, Numéro 0306420, dépose au gouvernorat de Tunis le 20 Mai 2024 et déposé une copie de ce procès au registre national des entreprises le 20 Mai 2024 sous le numéro 202461972, Monsieur Mohamed Ali Arfaoui a été nommé le nouveau secrétaire Général à l'Union Tunisienne de Taxi Individuel tout en conservant la même composition de l'Union Tunisienne de Taxi Individuel comme suit :

- Issam Ouerghi : Secrétaire Général Adjoint Chargé des Affaires Financières.

- Mohamed Mzoughi : Secrétaire Général Adjoint Chargé des Medias et Porte Parole Officiel.

- Sami Hosni : Secrétaire Général Adjoint Chargé des Affaires Juridiques.

- Houssem Kaha : Secrétaire Général Adjoint Chargé des Affaires Sportives.

- Khmaiss Manai : Membre de Bureau Exécutif.

- Ridha Dridi : Membre de Bureau Exécutif.

- Mahrez ben Hamza : Membre de Bureau Exécutif.

- Fathi ben Amor Dridi : Membre de Bureau Exécutif.

- Mourad Rahmani : Membre de Bureau Exécutif.

2024401678APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication immobilière

Saisissant : Dalila Mezrigui et Mourad Mezrigui l'adresse désignée de leur avocat Maître Dridi Mouna Immeuble Al Ferdaous Km 7 Manouba

Avocat poursuivant : Maître Dridi Mouna Immeuble Al Ferdaous Km 7 Manouba.

Saisis : Ilhem Mezrigui, demeurant A 1 Rue Mjez El Beb Daouar Hicher Manouba.

Désignation de l'immeuble saisi : Immeuble non immatriculé d'une surface de 100 M se situe à Daouar Hicher Manouba ouvrant au 2 rues rue Abou Kacem Chebi et rue Mjez el Beb n°2 se constituant de deux étages le premier étage contenant 1 chambre 1 cuisine 1 salle d'eau et un hall et un 2ème étage qui contient 4 chambres, 1 cuisine 1 salle d'eau et un escalier amenant à la surface.

La mise à prix : Est fixée par l'expert Hamda Tayari à 153.300 000 D sauf les frais de procédure qui seront fixés le jour de l'adjudication.

L'adjudication aura lieu devant le tribunal de première instance de Manouba le 31-7-2024 à partir de 9h du matin.

Tout étranger désire participer à l'adjudication doit au préalable obtenir l'autorisation administrative requise.

La participation à l'adjudication suppose la consignation du tiers de la mise à prix.

Les lieux pourront être visités tous les jours aux heures réglementaires.

2024R01745VEPA1

Vente aux enchères

(Vente d'un bien immeuble)

Demandeur : Mohsen Ben Hammouda, élisant domicile au bureau de son avocat Maître Abderrahim Mehdouani, avocat à la cour de cassation, sis à la rue Moncef bey Kairouan, MF : b/948752.

Partie adversaire : Mohamed Mouadh Abdellaoui, demeurant à Bouhajla centre, gouvernorat de Kairouan, titulaire de la carte d'identité nationale n°07741837 délivrée le 5/8/2016.

L'immeuble objet de la vente :

L'immeuble objet de la vente consiste en :

*l'intégralité de 150 parts dans l'indivis de la décomposition de la totalité du bien composé de 577 parts (150/577) objet du titre foncier n°59508 dénommé Menzel Saada, d'une superficie de 4 ares 27 centiares sur lequel est bâti un immeuble résidentiel, un Studio, 02 dépôts, et deux étages dont l'un est fini et l'autre n'est pas encore fini, sis à Bouhajla gouvernorat de Kairouan.

Prix initial : La valeur de l'intégralité du bien objet de la vente aux enchères est estimée à soixante cinq millions trois cent quarante huit dinars et sept cent quatre vingt six millimes (65.348.786 dinars)

Date de la vente aux enchères :

La vente aux enchères sera tenue le jeudi 01/8/2024 au département des ventes foncières au tribunal de première instance de Kairouan à 9h du matin, rue Cadhi Noomen Kairouan.

Visite du bien immeuble : le bien immeuble peut être visité tous les jours de la semaine. Pour plus d'informations veuillez contacter l'avocat M. Abderrahim Mehdouani, sis à la rue Moncef Bey Kairouan ou consulter le cahier des charges auprès du greffe du tribunal de première instance de Kairouan.

NB : Toute personne désirant participer à cette vente aux enchères doit assurer le 1/3 du prix initial au moins.

2024S00859VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MEDITERRANEE BITUME

(BITUMED S.A)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Zone Pétrolière de Radés, BP N° 91- 2040 Radés

Matricule Fiscal : 048125 V A M 000

Messieurs les Actionnaires de la Société BITUMED S.A sont

convoqués en distanciel par vidéo conférence le 31/7/2024 à 09 :30 (Heure Tunisienne) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

2) Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2023.

3) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions et opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales et objet du rapport spécial du commissaire aux comptes.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2023

7) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'année 2023

8) Fixation des jetons de présence aux administrateurs

9) Ratification de la cooptation de trois Administrateurs

10) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt.

2024R01739SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOMAPROC

SOCIETE DES MARCHES DE PRODUCTION DU CENTRE SOMAPROC S.A.

Au capital social de 7.800.000 DT

R.N.E : 1478896 J

Avenue Habib Bourguiba - Immeuble de L'Entreprise 3ème étage - 9100 - Sidi Bouzid

Les actionnaires de la société des Marchés de production du centre - SOMAPROC sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 23 Juillet 2024 à partir de 9h à Sousse Palace Hôtel - Avenue Habib Bourguiba 4000 Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport annuel du Conseil d'administration relatif aux activités de la société au cours de l'exercice 2023.

2. Lecture des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes, portant sur les opérations de l'exercice 2023.

3. Examen et approbation, des états financiers de l'exercice 2023 susvisés.

4. Approbation des conventions mentionnées dans les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation les résultats.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Fixation du jeton de présence.

8. Actualisation de la liste des actionnaires de la société des Marchés de production du centre - SOMAPROC suite à la cession des actions de la Société de Gestion du complexe industriel et technologique de Sidi Bouzid représentant son apport au capital de la SOMAPROC au profit de la Caisse des prêts et de soutien des collectivités locales CPSCL. Et arrêt du mandat d'un membre du conseil d'administration de la société SOMAPROC.

2024R01740SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOMAPROC

SOCIETE DES MARCHES DE PRODUCTION DU CENTRE SOMAPROC S.A.

Au capital social de 7.800.000 DT

R.N.E : 1478896 J

Avenue Habib Bourguiba - Immeuble de l'Entreprise 3ème étage - 9100 - Sidi Bouzid

Les actionnaires de la société des Marchés de production du centre - SOMAPROC sont convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 23 Juillet 2024 à partir de 11 h à Sousse Palace Hôtel - Avenue Habib Bourguiba 4000 Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du principe de l'augmentation de capital de la Société des Marchés de production du centre SOMAPROC.

2. Divers.

2024R01741SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

De la société : CIF S.A

S.A au capital de 530.000 dinars

MF : 718353 K

Messieurs les actionnaires de la Société CIF, Société Anonyme, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 27 juillet 2024 à 11 heures, au bureau du commissaire aux comptes à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Examen du rapport d'activité de l'année 2023 et des états financiers arrêtés au 31/12/2023.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'année 2023

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023

- Affectation du résultat de l'année 2023

- Quitus aux administrateurs.

2024R01742SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SEFINA-SICAF

S.A au capital de 17.737.500 DT

Siège social : Zone Industrielle 7 Rue n°5 La Charguia 1 - Tunis

RNE : 0447042 P

Identifiant CNSS : 140974-33

Messieurs les actionnaires de la société "SEFINA-SICAF" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 26/7/2024 à 10h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration,

2. Modification de l'article 3 des statuts relatif à l'objet social,

3. Modification de l'article 5 des statuts relatif au siège social,

4. Modification de l'article 24 des statuts relatif aux conventions entre la Société et ses Administrateurs,

5. Modification corrélative des statuts,

6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2024R01747SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

SOCIETE PROCLEAN SA

Société anonyme

Au capital social de 2 817 150 Dinars

Siège social : 05 Bis rue de la teinturerie ZI Mégrine 2014 Ben Arous

Identifiant unique : 1239837R

Les actionnaires de la société Proclean SA sont convoqués pour assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui aura lieu le vendredi 26/7/2024 à (10h) à la Résidence LAKEO, rue du Lac Michigan Les Berges du Lac 1053 Tunis, Rue du Lac, et au cours de laquelle il sera délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale extraordinaire;

- Approbation du changement du siège social;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2024R01748SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

(Exercice 2021)

Société POLYMERES SA

Au capital de 14.280.900 dinars

Siège social : Z.I Nefissa Bouhijba jbel ouest Zaghouan

M.F : 0983315H

CNSS : 253202-32

Messieurs les actionnaires de la société POLYMERES SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 juillet 2024 à 9h du matin, au bureau sis au 92 rue 8600 Charguia 1 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner les délais de la tenue de l'A.G.O de l'année 2021 ;

- Lecture des rapports du conseil d'administration, sur la gestion de la société relative à l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31.12.2021;

- Ratification des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

- Approbation du rapport du conseil d'administration ainsi que des états financiers de la société relatif à l'exercice 2021 ;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2021;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

- Nomination des membres du conseil d'administration pour les années 2022, 2023 et 2024.

- Pouvoirs à conférer aux fins des formalités.

2024R01750SANB3

Convocation

SMALT INVESTISSEMENT S.A

Au capital de 2 100 000 dinars

Siège social : Résidence Villa Noria Hammamet Yasmine 8057

Identifiant Unique : 0601564 C

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de prendre part à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 26 juillet 2024 à 9 h30, au siège de la BH EQUITY 67 Avenue Alain Savary bloc B 3 étage cité jardin 2 Tunis belvédère 1002, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et délai de convocation

- Lecture et approbation des rapports d'activités des exercices 2016, 2017 et 2018

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018

- Approbation des états financiers des exercices 2016, 2017 et 2018

- Affectation du résultat des exercices 2016, 2017 et 2018

- Approbation des conventions régies par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021

- Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légales.

2024R01752SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire Polyclinique Chams

S.A au capital de 6 321 363 dinars

Route de Gremda km 3.5 - 3062 - Sfax

RC : B1148231997

M.F : 420474V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la polyclinique Chams S.A sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le 29 Juillet 2024 à 14H, au siège social, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2023.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3- Fixation des jetons de présence.

4- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Approbation des états financiers relatifs l'exercice 2023.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

7- Nomination des membres de conseil pour les exercices 2024-2025 et 2026.

8- Information de la prise de fonction de direction dans d'autres sociétés, par un ou plusieurs administrateurs, et le président directeur Général.

9- Quitus aux administrateurs et au président directeur Général.

10- Délégation de pouvoirs.

2024X00846SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (2ème)

SOCIETE DES SERVICES DES HUILERIES

S.A au capital de 312 952 dinars

Matricule fiscal : 418169 S/P/M/000

N° Employeur CNSS : 242837-46

Siège social : Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1er étage n°13 - 3013 Sfax

Le conseil d'administration de la Société des services des Huileries convoque Messieurs les actionnaires au capital de la société à une assemblée générale ordinaire (2ème) qui se tiendra le mardi 30 juillet 2024 à partir de 11 heures au siège de l'Union Régionale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat à Sfax (UTICA) ; 105, avenue Habib Bourguiba Sfax, et ce pour délibérer sur les questions suivantes :

- Approbation de la tenue de cette assemblée à sa date.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2023.

- Présentation du rapport du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice 2023.

- Approbation des comptes de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats 2023.

- Approbation des conventions réglementées.

- Quitus au conseil d'administration.

- Approbation des jetons de présence.

- Questions diverses.

Cette assemblée aura lieu conformément aux articles 27 et 30 des statuts de la société, vu le non accomplissement de quorum lors de la première assemblée le 25 juin 2024.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2024X00847SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STE MONTAZAH HOTEL

Société anonyme

Capital social : 10.643.700 TND

Siège social : Complexe El Machtel Avenue Ouled Hafouz

Identifiant Unique : 0047986F

Le conseil d'administration de STE MONTAZAH HOTEL à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 29 juillet 2024 à 10h au siège social de la société, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et du délai de convocation

2. Lecture approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les résultats comptables de la société

3. Lecture et approbation des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du commissaire aux comptes

4. Affectation des résultats

5. Quitus aux membres du conseil d'administration

6. Attribution des jetons de présence

7. Pouvoirs pour formalités.

2024401682SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Sté Med Food S.A

C.S : 3.000.000 dt

Z.I Ghazela Mateur

Identifiant unique : 0787664 G

Les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 Juillet 2024 à 10h au siège de la société ASMA company Av 14 Janvier Menzel Jemil Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecteur et approbation de rapport d'activité et du commissaire aux comptes pour les exercices 2022 et 2023.

- Approbation des états financiers pour les exercices 2022 et 2023.

- Quitus administrateurs pour l'exercice 2022 et 2023.

- Approbation de la décision du conseil d'administration de commencer par les produits à base végétale.

2024401690SANB3

PFIZER TUNISIE SA

Société anonyme

Capital social : 2.744.000 Dinars

Siège social : Royal Garden - Avenue Erriel Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis

Identifiant unique : N°0632916C

les actionnaires de la société Pfizer Tunisie SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir, le 22 juillet 2024 à 10 heures, à l'hôtel Movenpick Gammarth en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'Assemblée;

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration concernant la Société pour les états financiers arrêtés au 30/11/2023 ;

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes concernant la Société pour les états financiers arrêtés au 30/11/2023 ;

- Approbation des états financiers de la Société pour les états financiers arrêtés au 30/11/2023 ;

- Affectation des résultats de la Société;

- Approbation des conventions réglementées de la Société;

- Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Général;

- Pouvoirs pour formalités.

2024401697SANB3

Convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

VINCCI MEDITERRANEE SA

Société anonyme

Capital social : 12.800.310 DT

Résidence Myriam, Rue du Lac Viva, Les Berges du Lac, BP. 104, 1053 Tunis

M.F : 769558/D

Suite au Conseil d'Administration de la société en date du 28/6/2024, les

Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 30 Juillet 2024 à 10H en présentiel au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère 1002 Tunis et par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée;

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2023 ;

3. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions réglementées,

4. Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation des Etats financiers au titre de même exercice;

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2023 ;

6. Quitus aux administrateurs.

2024401698SANB3

DIVERS

Avis au public

Décision de distribution faisant ouvrir délais d'opposition

Sté Ets Mahmoud Hammami - en liquidation

SARL au capital 300.000 dinars

Le liquidateur de la Sté Ets Mahmoud Hammami informe qui de droit qu'à l'issue du PV de l'assemblée générale liquidative du 10 juin 2014 enregistré à la recette des actes des sociétés à Sfax le 18 juin 2014 sous n°14702827 Quitt. n°M003051, portant approbation des états financiers de clôture de liquidation et prononçant la clôture des opérations de liquidation.

Après règlement des divers charges et frais, tout le solde de trésorerie sera distribué sur les actionnaires en tant que boni de liquidation, au prorata de leur participation.

Toute éventuelle opposition sur cet état est recevable entre les mains du liquidateur dans son adresse chez maître Ayadi Lilia 4 rue Ksar Hlel Tunis dans un délai de forclusion de 90 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2024R01733DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Zina Bent Nasr Ben Ali Adouani, titulaire de la CIN n°03983345, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/51651 en date du 21/5/2015, objet du titre foncier n°46014 Mahdia sis à Imadet Rgaiga délégation Hbira Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Hbira sous n°75 le 27/6/2024.

2024S00857DIVD2